



PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE KAMOURASKA

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 15 décembre 2021

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Rivière-Ouelle à 19 heures.

Présents : Monsieur Gilles DesRosiers
 Madame Pascale G. Malenfant
 Madame Chantal Boily
 Monsieur Léo-Paul Thibault
 Monsieur Dan Drapeau

Est aussi présent : Madame Manon Lévesque, directrice générale
 Monsieur Gilles Lizotte, responsable des opérations

Dans le but d'alléger le texte,
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »
est appelée ci-après « La Régie ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 19 heures et formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée par Monsieur Gilles DesRosier, vice-président. Le vice-président souhaite la bienvenue aux membres présents

76.12.21

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 15 décembre 2021 soit accepté tel que présenté en laissant le point 14 : Questions diverses, ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par M. Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2021, tenue à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, soit accepté tel que présenté.

77.12.21

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2021, tenue à la municipalité de Saint-Onésime, soit accepté tel que présenté.

5. SUIVI DES PLAINTES AVEC M. GILLES LIZOTTE


1. M. Lizotte nous informe que certaines virées n'ont pas été déneigées à Saint-Gabriel, M. DesRosiers avisera la direction de la Municipalité.
2. M. Lizotte mentionne aussi que les routes d'Ixworth et du Club Hiboux à Saint-Onésime sont très glacées, la direction de la Municipalité sera avisée.
3. Un message nous a été transmis par la direction de la Municipalité de St-Onésime comme quoi les matières résiduelles du 105, chemin d'IXworth ne sont pas ramassées. M. Lizotte nous informe qu'il n'a jamais été à cette adresse et ses prédécesseurs non plus. M. Lizotte ne voit pas de problème à y aller. Donc, maintenant que nous en sommes informés, il inclura cette adresse à son horaire de collecte.

4. Un message sera également transmis à la Municipalité de Saint-Onésime afin que la virée entre les 2 côtes (près du Canton des Roches) soit laissée libre par les résidents de ce secteur afin que nos camions et les autobus scolaires puissent s'y retourner.
5. M. Lizotte nous mentionne qu'à plusieurs reprises il a parlé de la problématique de la rue Saint-Alphonse à Saint-Pacôme. En hiver il peut se virer sur le terrain au bout de la rue, mais l'été, le résident situé en face de cette virée y stationne ses véhicules. Le camion doit donc s'y rendre à reculons. Des vérifications seront faites à la Municipalité de Saint-Pacôme afin de voir qui est propriétaire de ce terrain.

78.12.21

6. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2021

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes de novembre suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

 RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER au 30 novembre 2021		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	3 au 24 novembre 2021	5 646,45 \$
Administration	3 au 24 novembre 2021	1 390,45 \$
Total des salaires		6 680,07 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	Frais de novembre	17,32 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire + vêtements de travail	148,44 \$
Total des incompressibles		210,76 \$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
Garage Conrad Dionne	Entretien/réparation	641,72 \$
Énergie Sonic	Diésel	1 035,08 \$
Pétroles B. Ouellet	Diésel	6 172,87 \$
Pneus F.M. inc	Entretien pneus	149,47 \$
Carrefour du camion R-D-L	Entretien/réparation	224,20 \$
Centre de service St-Philippe	Entretien/réparation	330,46 \$
Municipalité Ste-Anne	Remplacement vacances éboueurs	3 292,34 \$
Lettrage Sylmax	Lettrage arrière camion 334	172,46 \$
Coop Avantis	Changement huile	286,48 \$
Peterbilt Atlantic	Essuies glaces tous les camions	139,51 \$
	Total des comptes à payer	7 602,95 \$
	Grand total	27 101,20 \$

79.12.21

7. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DE NOVEMBRE 2021

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire du mois de novembre 2021 soit accepté tel que présenté.

80.12.21

8. TRANSFERT DE POSTES BUDGÉTAIRES

Il est proposé par Mme Pascale G. Malenfant et résolu à l'unanimité des membres présents que les transferts de postes budgétaires suivants soient effectués :

02-130-00-141-00 salaires normaux-ADM	1 925,00 \$
02-130-00-145-00 jours de vacances	20,00 \$
02-130-00-146-00 congés fériés et mobiles	450,00 \$
02-130-00-222-00 R.R.Q.	250,00 \$
02-130-00-232-00 ass. emploi	80,00 \$
02-130-00-242-00 F.S.S.	225,00 \$
02-130-00-252-00 C.S.S.T.	125,00 \$
02-130-00-262-00 R.Q.A.P.	25,00 \$
02-130-00-312-00 recon. élus/employés	400,00 \$
02-130-00-331-00 téléphone	60,00 \$

02-130-00-414-00 adm. et informatique	175,00 \$	
02-451-10-511-00 location bâtiment	100,00 \$	
02-451-10-523-00 bris divers	80,00 \$	
02-451-10-524-00 ent. et rép. Camion 334	5 100,00 \$	
02-451-10-526-00 ent./rép.machinerie/équip.	1 700,00 \$	
02-451-10-952-00 dépenses recouvrables	1 265,00 \$	
02-451-10-446-00 cueillette déchets(contract)		(11 980,00 \$)

81.12.21 9. FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Attendu que le contrat de travail signé avec la directrice générale et secrétaire-trésorière en est un de formation et probation pour une période de 3 mois;

Attendu que la période de probation de la directrice générale et secrétaire-trésorière s'est terminée le 13 novembre 2021;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le vice-président, Monsieur Gilles DesRosiers, à signer le contrat de travail pour une période indéterminée de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

82.12.21 10. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 2022 – AUTORISATIONS DES OPÉRATIONS BANCAIRES

Attendu que l'article 586 du code municipal stipule que dès sa 1^{re} assemblée, le Conseil d'administration nomme un président parmi ses membres et que la durée du mandat est d'une année et est renouvelable;

Attendu que l'article 610-611-612 du code municipal décrète que le président(e) et le trésorier(e) sont les signataires autorisés pour les obligations, billets, chèques ou autres titres d'emprunt émis par la Régie;

Attendu que pour la gestion du compte et pour les emprunts, la secrétaire-trésorière, Mme Manon Lévesque, le président et le vice-président soient les représentants de la Régie autorisés à signer tous les effets bancaires à l'égard du compte. Les représentants devront exercer leurs pouvoirs sous la signature de deux d'entre eux;

Attendu que l'administrateur principal de l'Accès D Affaires est Mme Manon Lévesque, secrétaire-trésorière;

Attendu que le paiement des factures devra être fait par la secrétaire-trésorière et un administrateur;

Attendu que les virements et les remises gouvernementales devront être faits par la secrétaire-trésorière;

Attendu que le détenteur de la carte de guichet sera Mme Manon Lévesque, secrétaire-trésorière à l'égard du compte numéro 250196;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Gilles DesRosiers soit nommé président(e) de la Régie pour l'année 2022 et qu'il soit autorisé à signer au nom de la Régie tous les effets bancaires.

Et il est proposé par Mme Pascale G. Malenfant et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Léo-Paul Thibault soit nommé vice-président(e) de la Régie pour l'année 2022 et qu'il soit autorisé à signer au nom de la Régie tous les effets bancaires en cas d'absence du président(e).

83.12.21 11. RECONNAISSANCE DES ADMINISTRATEURS SORTANTS SELON LA POLITIQUE DE REMERCIEMENTS

Attendu que le 19 février 2020 une Politique de remerciements a été adoptée par la résolution numéro 10.02.20;

Attendu que la reconnaissance aux administrateurs sortants se traduit par l'achat de chèque cadeau de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet au montant de 25,00 \$ par année de services rendus;

Attendu que les personnes suivantes sont à remercier :

Monsieur Denis Miville	2 ans
Monsieur Sarto Dubé	3 ans
Madame Doris Gagnon	3 ans
Madame Martine Hudon	8 ans

Pour ces raisons, il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat de ces certificats cadeau pour un montant total de 400,00 \$.

84.12.21 12. REMERCIEMENTS DES EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2021;

Il est proposé par Mme Pascale G. Malenfant et résolu à l'unanimité des membres présents qu'un souper rencontre soit fait en cours d'année pour remercier les employés et administrateurs. Le tout évidemment en suivant les autorisations et les règles sanitaires de la santé publique.

85.12.21 13. CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA RÉGIE POUR L'ANNÉE 2022;

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que le calendrier 2022 des séances soit adopté de la façon suivante :

2 février	Saint-Gabriel
2 mars	Sainte-Anne-de-la-Pocatière
6 avril	Saint-Pacôme
4 mai	Saint-Onésime
1 ^{er} juin	Rivière-Ouelle
6 juillet	Saint-Gabriel
7 septembre	Sainte-Anne-de-la-Pocatière
5 octobre	Saint-Pacôme
2 novembre	Saint-Onésime
7 décembre	Rivière-Ouelle

Il est à noter qu'il n'y aura pas de séance au mois de janvier et août. Toutes les séances se tiendront à 19 heures.

14. QUESTIONS DIVERSES

15. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 2 février à 19 heures à la Municipalité de Saint-Gabriel tel que prévu au calendrier des rencontres.

86.12.21 16. FERMETURE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 h 06.

Je, Gilles DesRosier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Gilles DesRosiers, président

Manon Lévesque, secrétaire-trésorière